



Cabinet du Secrétaire d'Etat chargé des Transports,
de la Mer et de la Pêche

Paris, le mercredi 3 juin 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

Premier comité ministériel sur la sécurité aux passages à niveau

A l'occasion de la 8^{ème} Journée mondiale de la sécurité aux passages à niveau, Alain Vidalies, Secrétaire d'Etat chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche, a réuni à Nantes le 3 juin 2015 le premier comité ministériel sur la sécurité aux passages à niveau, avant de se rendre sur le passage à niveau de la Haye Fouassière.

L'objectif de ce comité est de constater l'avancée des actions menées dans le cadre du plan interministériel pour la sécurisation des passages à niveau, d'analyser les résultats obtenus et d'identifier les progrès à réaliser.

Le premier volet de ce plan vise à faire évoluer les comportements au franchissement des passages à niveau : 98% des accidents sont dus à des comportements à risque des usagers de la route.

Alain Vidalies a demandé :

- le renforcement des mesures de sensibilisation à destination des poids-lourds et des autocars, par la formation et la mise à disposition d'informations claires et précises, les transports exceptionnels bénéficiant à ce titre de mesures spécifiques ;
- l'intégration dans les GPS des informations relatives aux passages à niveau ;
- à la Délégation Interministérielle à la Sécurité Routière et SNCF Réseau, de préparer un bilan, avant la fin 2015, sur l'efficacité des 42 radars de vitesse et des 75 radars de franchissement qui se trouvent à proximité des passages à niveau ;
- à SNCF Réseau, d'améliorer l'affichage des téléphones situés aux abords des passages à niveau, pour inciter les automobilistes à les utiliser en cas d'urgence.

Contact presse :
Service de presse:

01 40 81 77 57

secretariat.presse-transport@developpement-durable.gouv.fr

La campagne de sensibilisation réalisée par SNCF Réseau, en partenariat avec la Sécurité Routière, s'inscrit dans cette démarche de sensibilisation aux comportements à risque.

Le second volet du plan vise à sécuriser les passages à niveau. Le Secrétaire d'Etat a rappelé l'objectif prioritaire de finalisation des diagnostics sur l'ensemble des passages à niveau, par les gestionnaires de voirie, tandis que l'échéance a été fixée au 1^{er} juillet 2015 pour les préfets.

Alain Vidalies a salué la suppression, opérée par SNCF Réseau, de 8 passages à niveau en 2015, ainsi que l'expérimentation de détecteurs d'obstacles, qui sera menée avant la fin de l'année.

Le comité ministériel sur la sécurité aux passages à niveau se réunira une fois par an. Alain Vidalies veillera au suivi renforcé de l'avancement des projets de sécurisation des passages à niveau, qui sera assuré par le comité.

Contact presse :
Service de presse:

01 40 81 77 57
secretariat.presse-transports@developpement-durable.gouv.fr

244, boulevard Saint-Germain – 75007 PARIS
www.developpement-durable.gouv.fr
@ecologiEnergie